

Parcours Européen à l'Ecole du Nord

(Langue et Culture Européenne)



Depuis près de 20 ans (Section Européenne ouverte en septembre 2001), l'Ecole du Nord propose aux élèves ayant une appétence pour l'anglais et désireux d'aller plus loin dans leur maîtrise de cette langue étrangère un parcours connu comme « Parcours Européen », ou Section Européenne. Jusqu'en 2019, cette option n'était proposée aux élèves qu'à partir de l'année de 4^e. Elle a ensuite été ouverte aux élèves de 5^e en septembre 2017. Et cette année, l'EDN innove encore et se propose d'offrir aux futurs élèves de 6^e la possibilité d'entamer ce fameux parcours européen qui les mènera jusqu'à la fin du Cycle 4 (3^{ème}), et idéalement au Baccalauréat option européenne !

Qu'est-ce que la Section Européenne ?

La **Section Européenne** est un parcours éducatif au sein des collèges et lycées français permettant aux élèves d'approfondir leur connaissance de la langue et de la culture d'un pays européen, en l'occurrence chez nous les pays anglo-saxons et la langue anglaise.

Les élèves inscrits en Section Européenne sont amenés à s'immerger profondément dans la langue et la culture des pays cibles, par le biais de l'étude de documents authentiques (aussi bien audio qu'écrits) et par une pratique accrue de la langue (recherches et exposés, débats, partage d'idées, échanges d'opinions, etc.).

Par le passé, des pièces de théâtre, comédies musicales, courts métrages, organisation de manifestations culturelles (Global Village, Christmas throughout Europe, etc) ont été mis en place avec la collaboration enthousiaste des élèves.

Quels élèves pourront bénéficier de cette section ?

Des élèves motivés, intéressés par l'anglais et désireux de parfaire leur enseignement dans cette langue. L'accent est mis sur l'oral, et les élèves sont encouragés à participer et contribuer autant que possible au déroulement des cours. Une exposition importante à la langue est souhaitée (visionnage de films, de documentaires, des informations, etc.).

Quels contenus d'enseignement ?

La Section Européenne n'est pas tenue de suivre un programme préétabli. Les enseignants sont libres de faire travailler les élèves sur tous types de support, en favorisant la pratique de l'oral. L'étude de la langue se fait en cours d'anglais, et les élèves s'appuient sur les compétences acquises en cours pour alimenter, faire vivre et s'épanouir leur pratique de l'anglais. A ce titre, il est important de noter que la Section Européenne N'EST PAS un dispositif de soutien ou de remédiation, mais bien une matière à part entière qui figure sur le bulletin trimestriel et pour laquelle une certaine quantité de travail est requise.

Combien d'heures enseignées dans le cadre de la Section Européenne ?

De la 6° à la 3°, ce sont **2h par semaine** qui sont proposées aux élèves.

Pourquoi commencer la Section Européenne en 6° ?

Les élèves suivant le parcours européen dès l'entrée en 6° bénéficieront de 2h d'anglais supplémentaires par semaine, pendant 4 ans ! A raison de 6h hebdomadaires d'exposition à la langue, ils parviendront à une maîtrise importante des compétences attendues en fin de Cycle 4 (niveau B1/B1+) du Cadre Européen Commun de Références en Langues.

La Section Européenne de l'EDN prépare à la Section européenne lycée du Lycée des Mascareignes qui dispense en anglais l'enseignement d'une partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques. Cette discipline non linguistique (DNL) peut être histoire-géographie, sciences de la vie et de la Terre, mathématiques, EPS, sciences-physiques ou toute autre discipline. Les élèves pourront ainsi passer en 2nde le « **IGCSE 2nd language** » et un **Baccalauréat avec la Mention Section européenne**.

A l'entrée en 6°, cette section est ouverte sur **sélection** qui tient compte du niveau linguistique de l'élève, de sa capacité à assumer un supplément de charge horaire et enfin de sa motivation. L'engagement est de 4 ans jusqu'en fin de 3°.

